



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-2063>

Département(s) de publication : **04, 13, 75, 83, 84**

Annonce n° **26-2063**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-123087

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Aix-Marseille Université

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13001533200013

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 04, 13, 75, 83, 84

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Conception, réalisation et installation d'une œuvre au titre de l'obligation 1% artistique dans le cadre de l'opération de construction PARAMED à la Faculté des Sciences médicales et Paramédicales – Site Nord à Marseille

Code CPV principal - Descripteur principal : 92311000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la commande d'une œuvre d'art répondant à l'obligation 1% artistique dans le cadre de l'opération de construction PARAMED à la Faculté des Sciences médicales et Paramédicales – Site Nord à Marseille. Les axes transmis par le comité artistique sont les suivants: la nature de l'œuvre n'est pas imposée mais devra être réalisée sans utilisation de contenus et équipements multimédia ou sonore et avec une notion de parcours le long de la rue intérieure ou entre les deux entités bâtimentaires Paramed 1 et 2. ; le sujet devra être lié au soin et/ou à l'apprentissage du soin, l'objet et la finalité du bâtiment seront précisés; l'œuvre devra s'inscrire dans le respect de la démarche architecturale; l'œuvre devra s'inscrire dans le respect de la démarche architecturale et de mise en valeur du site paysager et du végétal; l'œuvre devra être visible de tous au sein du site; le projet proposé devra être pérenne et répondre à certaines caractéristiques de durabilité, d'entretien et de maintenance. L'enveloppe globale forfaitaire allouée au « 1% artistique » est de 241 500,00 Euros TTC incluant le budget pour l'œuvre ; l'indemnité allouée aux artistes ayant remis un projet mais n'ayant pas été retenus à l'issue de la deuxième phase de la consultation (phase

offre), cette indemnité est fixée à 6 000,00 Euros TTC par artiste ou par groupement d'artistes non retenu ; le défraiement des personnalités qualifiées du comité artistique ; les taxes et cotisations ; les frais de publicité et autres frais (ex : 1% diffuseur, 0,1% formation). Le Budget pour l'œuvre est de : 217 500,00 Euros TTC (somme maximum allouée à l'artiste pour le présent marché) - Se reporter à l'annexe 1 de la lettre de Consultation

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Section 4 - Informations rectificatives

- Section 3 - Procédure Date et heure limite de réception des plis: Au lieu de Date et heure limite de réception des plis : 30/01/2026 à 16:00 lire 27/02/2026 à 16:00.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2026